



ANIMATION ET HANDICAP



Le polyhandicap

Présentation du polyhandicap

Selon l'AR du Gouvernement wallon de 2002¹, une personne polyhandicapée est un « enfant ou adulte présentant une association de déficiences graves avec retard mental, caractérisé par un quotient intellectuel inférieur à 50, entraînant une dépendance importante à l'égard d'une aide humaine et technique permanente, proche et individualisée. »

Les causes du polyhandicap sont très diverses. Le polyhandicap peut résulter d'un accident de la vie, d'une maladie génétique, d'une maladie du fœtus, d'une maladie congénitale ou encore d'autre affection. De plus, à l'heure actuelle, 1/3 des causes sont toujours inconnues.



Caractéristiques physiologiques

Le polyhandicap s'exprime de manière différente en fonction des personnes et des causes du handicap lui-même.

Dans tous les cas, les personnes polyhandicapées présentent une déficience intellectuelle. En général, le QI de celles-ci ne dépasse pas 50. Certaines limitations y sont plus particulièrement associées : difficultés de mémorisation, difficultés à se repérer dans l'espace et le temps, difficultés à mettre en lien deux éléments différents, difficultés pour raisonner, etc. Souvent, les fonctions instrumentales sont également touchées (langage, gestes, capacités visuo-spatiales...).

Dans de nombreux cas, la personne est également affectée par des troubles moteurs. L'infirmité motrice cérébrale est souvent évoquée mais elle n'est pas la seule pathologie à entrer en ligne de compte. De manière générale, les difficultés motrices provoquent des paralysies, et les malformations qui peuvent également être associées posent des problèmes conséquents vis-à-vis de l'autonomie physique de la personne qui en est atteinte. Près de 50% des personnes porteuses de ce handicap souffrent également de crises d'épilepsie sévères. L'épilepsie peut être une cause du polyhandicap mais également l'un de ses effets. Tout dépend des situations.

Chez certains enfants, des troubles sensoriels viennent également s'ajouter aux différentes déficiences déjà présentes. Ce sont principalement des troubles de l'audition et/ou de la vue. Enfin, d'autres troubles ou maladies peuvent encore être associés aux premiers.



Compétences d'une personne porteuse de ce trouble

Développement physique

L'enfant polyhandicapé va rencontrer un retard sur le plan psycho-moteur. Certaines parties du corps peuvent être déformées ou malformées. Bien souvent, l'enfant est contraint d'utiliser un appareillage imposant : fauteuil, attèles, coques, respirateurs ou d'autres encore. Il peut avoir une préhension maladroite mais utilisable. Certains enfants pourront aussi développer la marche, mais de manière non équilibrée et sur de courtes distances. Un enfant polyhandicapé doit être assisté constamment et pour l'ensemble des gestes quotidiens : s'habiller, se laver, manger,...

Développement social

Les enfants polyhandicapés sont capables de s'exprimer dans un langage, souvent non verbal, qui leur est propre. Ce langage doit être appris et partagé par l'entourage de l'enfant. Dès le moment où l'enfant et son entourage arrive à signifier le oui ou le non par un moyen de communication, il est alors possible d'identifier les besoins et envies que l'enfant exprime. Il faut cependant beaucoup de patience pour pouvoir véritablement communiquer avec un enfant porteur de ce handicap car ses réponses mettent souvent du temps à arriver.

Développement intellectuel

Les personnes polyhandicapées peuvent apprendre. Cependant, très peu de systèmes pédagogiques sont déve-



¹ Arrêté du Gouvernement wallon du 26 juin 2002, modifiant l'arrêté du 9 octobre 1997, relatif aux conditions d'agrément et de subventionnement des services résidentiels, d'accueil de jour et de placement familial pour personnes handicapées.

Le polyhandicap

loppés pour eux. Le développement intellectuel dépend de la présence et de l'intensité d'une déficience intellectuelle et évolue en fonction de cette dernière.

Il est important que l'enfant grandisse dans un milieu qui stimule son apprentissage pour qu'il développe – même petitement – ses facultés cognitives.

Développement affectif

Bien qu'elle puisse ne pas s'exprimer, la personne polyhandicapée a des ressentis, des émotions. Elle demeure extrêmement attentive au comportement et aux paroles de son entourage.

Développement spirituel

Cela dépend de son développement intellectuel.



Avez-vous déjà entendu parler de...

Snoezelen : c'est une pratique qui offre aux enfants un espace sécurisant où les cinq sens sont stimulés : musique douce, sons rassurants, lumières, aliments appréciés par l'enfant, odeurs agréables, massages, utilisation d'huiles douces, chaleur... Tout est mis en place pour que l'enfant puisse à la fois explorer l'environnement et se relaxer. Cette pratique n'a pas d'objectif rééducatif mais plutôt un objectif de communication et de liberté réciproque.



Les conséquences dans l'animation scout

Le polyhandicap peut prendre de nombreuses formes. Dans chaque cas, il sera nécessaire d'évaluer avec l'enfant et ses parents ou ses éducateurs les adaptations qui devront être mises en place. Il est possible de proposer à l'enfant de participer en tout ou en partie aux activités de la section en fonction de ses capacités.

Associations

Belgique

- AP³ : www.ap3.be
- Wallopoly : www.wallopoly.be

France

- Comité d'études, d'éducation et de soins auprès des personnes polyhandicapées (CESAP) : www.cesap.asso.fr